

Notre réf. GG / fro

Aux membres de la Constituante

Date 19.10.2022

Séance plénière de la Constituante du 8 novembre 2022

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Par ce courrier, j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance plénière de la Constituante du 8 novembre 2022 qui se déroulera comme suit :

Mardi 8 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Mardi 8 novembre 2022 de 14h00 à 18h00

Salle du Grand Conseil, Rue du Grand-Pont 4, 1950 Sion

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. (év.) Lecture de détail

Avant-projet de Constitution : deuxième lecture (suite et fin)

- 3. Objets du Bureau
 - 3.1. Collège présidentiel 2023 : élection (art. 10 Rgt)
 - 3.2. Suite des travaux selon note d'information du 3 octobre 2022
- 4. Réouverture de la discussion (art. 61 Rgt)

Traitement des demandes de réouverture de la discussion

- 5. Variantes (art. 63 Rgt)
 - 5.1. Décision sur le principe des variantes (art. 63 al. 1 Rgt)
 - 5.2. Thèmes des variantes : traitement des propositions de thèmes de variantes 1
 - 5.3. Procédure d'élaboration des variantes : décision concernant la proposition du Bureau d'élaborer le texte des variantes ²

¹ Caduc si la Constituante refuse le principe des variantes sous le point 5.1.

² Caduc si la Constituante refuse le principe des variantes sous le point 5.1.

Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, la Constituante peut décider, au besoin, d'une séance de nuit. Merci de prendre vos dispositions en fonction.

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

Le Bureau de la Constituante

Géraldine Gianadda

Coordinatrice du Collège présidentiel

Annexes: 3.1. Élection du Collège présidentiel 2023 : proposition du Bureau

- 3.2. Note d'information du 3 octobre 2022